



communes engagées POUR L'eau

CHARTRE D'ENGAGEMENTS DE BINIC- ÉTABLES SUR MER

*Avril 2025 – Approbation en Conseil Municipal
du 02 juillet 2025*



Préambule

L'association Eau & Rivières de Bretagne porte, de 2024 à 2026, le projet régional Communes engagées pour l'eau, co-financé par l'Union européenne, par lequel elle met en place tout un panel d'actions dans le but de :

- poursuivre et amplifier les démarches d'économies d'eau en construisant une culture de la sobriété, y compris en dehors des situations de crise ;
- repenser l'aménagement du territoire en gérant l'eau à la parcelle et en ralentissant le cycle de l'eau dans le paysage grâce aux solutions fondées sur la nature

Les communes qui contractualisent s'engagent à déployer des moyens pour assurer le bon déroulé du projet, en collaborant avec la coordinatrice, salariée d'Eau & Rivières de Bretagne. Dans ce cadre, il convient de signer une charte qui formalise l'engagement et permet de fixer par écrit les objectifs que chaque commune se donne.

La présente charte permet d'afficher une politique communale claire et cohérente sur la durée du projet, mais aussi de permettre aux mairies qui le souhaitent d'engager des ambitions territoriales sur le sujet de l'eau à plus long terme.

Du côté de Binic-Étables sur Mer, la commune, s'engage à soutenir la mise en œuvre du projet Communes engagées pour l'eau sur son territoire, auprès de l'association Eau & Rivières de Bretagne. Ce projet correspond en effet aux objectifs fixés par la collectivité dans le cadre de sa Stratégie de Transition Écologique, adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal en juillet 2022.

Pour ce faire, elle s'engage à allouer les moyens définis ci-dessous, et respecter les objectifs qu'elle prend en se référant aux indicateurs précisés dans la présente charte, fruit des réflexions menées pendant la formation des décideurs sur l'eau le 04 octobre 2024, des données à disposition¹ et de la mise en perspective par les agents et élus communaux.

Ces éléments pourront être utilisés par le coordinateur du projet, salarié d'Eau & Rivières de Bretagne, pour mieux cadrer ses actions et réaliser des bilans : à mi-parcours et en fin de projet.

Sommaire

Préambule	2
Sommaire	3
État des lieux du territoire	4
I. Les caractéristiques du territoire	4
II. Les consommations d'eau de la commune	6
III. Les dynamiques de sobriété en cours et à venir	7
IV. Les projets de désimperméabilisation en cours ou à venir	8
Les engagements de Binic-Étables sur Mer	9
I. Réduire la consommation d'eau potable de la commune	9
II. Réduire la pression sur les réseaux d'eaux pluviales	10

¹ Mémoire d'Hélène Cierpka sur la consommation en eau des bâtiments publics réalisé en 2023 et tableau de suivi mensuel des compteurs d'eau.

État des lieux du territoire

I. Les caractéristiques du territoire

Binic-Étables-sur-Mer est une station balnéaire située à l'Ouest de la baie de Saint-Brieuc dans les Côtes d'Armor. Elle fait partie du littoral de la Côte du Gôelo. La station est à 15 kilomètres au nord de Saint-Brieuc et s'étend sur 15,84 km². On y trouve une forte diversité de commerces, de lieux de restauration et d'activités, qui fait de la commune une station balnéaire très fréquentée, surtout en période estivale. Dotée de nombreux équipements, sportifs et culturels, la commune est attractive autant pour les habitants que les vacanciers. 6 881 habitants ont été recensés par l'INSEE en 2022, une population multipliée par 3 en période estivale.

La commune jouit par ailleurs d'une grande diversité de sites en lien avec le cycle de l'eau : étangs, bassins d'orage, fontaines, puits, lavoirs... Et près de 45 hectares de zones humides. Plusieurs cours d'eau animent par ailleurs le paysage : l'Ic, le Ponto, les Guerrouins, et le Gué Esnard, représentant au total 81 kilomètres. En termes d'infrastructures, 2 stations d'épuration et un château d'eau sont installés sur le territoire.



L'alimentation en eau potable se fait par une unité de production de Saint-Brieuc Armor Agglomération dont le gestionnaire est Véolia (Délégation de Service Publique). 56% de la production en eau de Saint-Brieuc Armor Agglomération vient des retenues (3 barrages principaux), et 26% via

- Fiabiliser la production en eau
- Limiter les achats d'eau
- Evaluer la possibilité de réutiliser les eaux usées traitées de certaines stations d'épuration littorale
- Déployer la politique de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP – infiltration à la parcelle).

Enfin, la commune a la chance de compter parmi ses habitants des militants de deux associations engagées : De la Source à la Mer et Eau et Rivières de Bretagne.

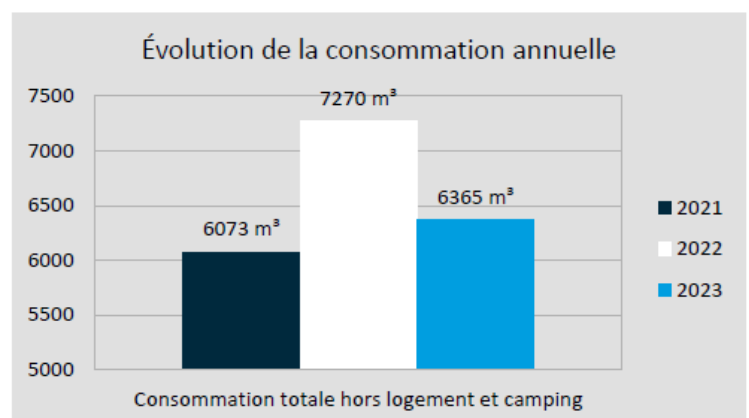
II. Les consommations d'eau de la commune

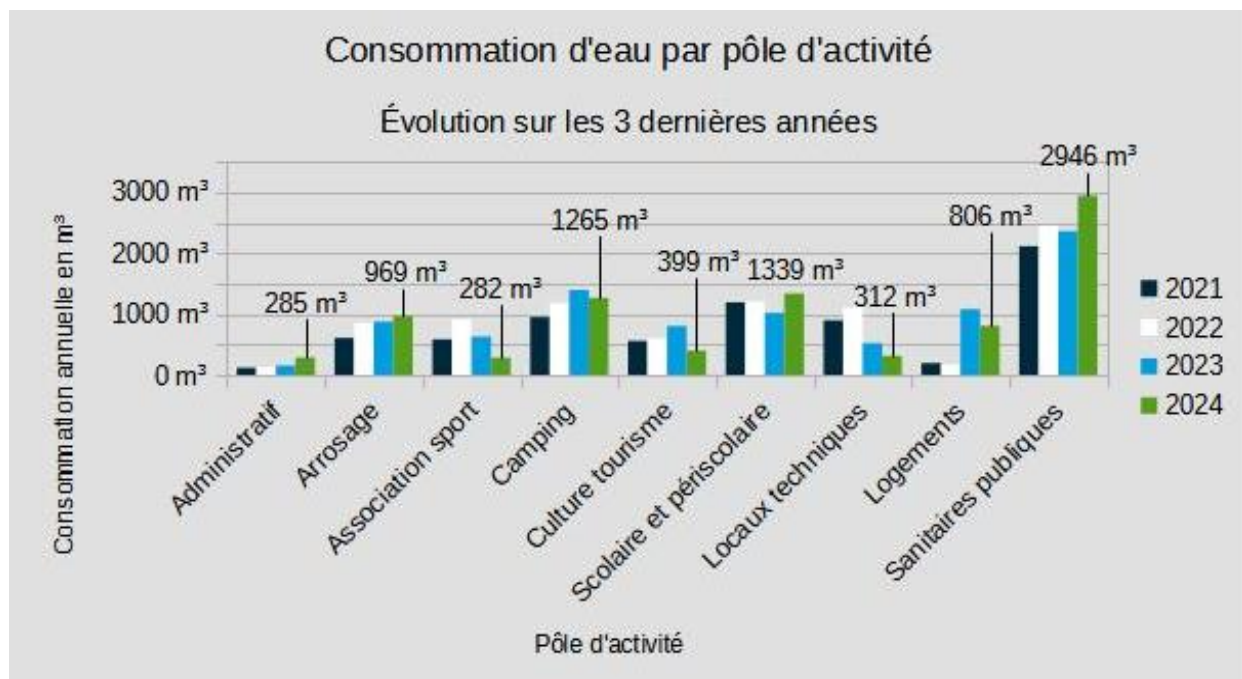
71 compteurs d'eau sont gérés par la commune de Binic-Étables sur Mer. Ces points d'eau ont été classés par pôle d'activité : administratif, arrosage, association sport, autres bâtiments, camping, locaux techniques, logements, sanitaires/douches/poste de secours, résidence autonomie, établissement scolaire et périscolaire, culture/tourisme. Les 2 résidences autonomie et les logements communaux ne sont pas inclus dans l'étude. Le camping ayant un budget autonome ne l'est pas non plus.

La gestion de l'eau sur le territoire est confiée à Baie d'Armor (Veolia), avec 49 contrats pour Binic-Étables sur Mer.

Le service client permet d'accéder aux factures. L'entreprise procède à un relevé manuel tous les 6 mois. Cette méthode est peu précise et ne permet pas à la collectivité de suivre au plus près ses consommations. C'est pourquoi un relevé trimestriel des compteurs d'eau est réalisé depuis 2024 par les services techniques pour suivre au mieux les consommations et agir en cas de dérive.

En 2024, le tarif de l'eau est basé sur 5,44€ du m³. 8 409 m³ ont été consommés, pour un montant total de 44 978€. Cette consommation semble supérieure à celle de l'année précédente, mais peut s'expliquer par la modification de la méthode de mesure, qui inclut un relevé manuel des compteurs et des sous-compteurs.





III. Les dynamiques de sobriété en cours et à venir

Consciente que l'eau potable est une ressource rare et précieuse, la commune agit depuis plusieurs années pour réduire autant que possible les consommations d'eau potable :

- Mise hors service des douches de plage (lavabos et sanitaires toujours utilisables)
- Généralisation de l'eau froide dans les bâtiments publics lorsque possible et sauf nécessité avérée (exemple : cuisines)
- Installation d'oyas, qui sont des pots en argile cuite poreuse qui sont enterrés dans les zones à arroser puis remplis d'eau. Celle-ci est ensuite diffusée au fur et à mesure des besoins grâce à la matière poreuse de l'argile.
- Choix de matériel limitant les consommations, comme une machine à circuit fermé pour le nettoyage des pinceaux des services techniques.
- Installation de récupérateurs d'eau de pluie aux écoles publiques et à l'accueil de loisirs des Diablotins, qui a également organisé pour son jeune public et en partenariat avec la Maison de la Baie, des ateliers sur le gaspillage de l'eau potable et sur l'utilisation de l'eau de pluie.
- Prêt gratuit d'une écomallette aux habitants pour mesurer et réduire leurs consommations d'eau et d'énergie
- Application de la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) à tous les nouveaux projets d'aménagement, qu'ils soient publics ou privés
- Animations diverses : accueil du camion gaspido d'Eau et Rivières de Bretagne
- Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie pour les habitants présentant un quotient familial inférieur à 2 314€

La commune est également lauréate de l'Appel à Projets « sobriété des usages » lancé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, qui lui permettra de financer en 2025 l'installation de 5 cuves de récupération d'eau de pluie (arrosage, nettoyage de voirie) et de réducteurs de pression dans les bâtiments publics. L'objectif est de réduire de 1 300 m³ la consommation d'eau potable annuelle (8 409 m³ d'eau potable consommés en 2024 par la collectivité).



Saint-Brieuc Armor Agglomération travaille également sur ce volet en sensibilisant les usagers sur les pratiques de consommation, en réduisant les fuites du réseau, et en veillant au bon fonctionnement des cours d'eau et plus généralement du bassin versant. Une campagne de sensibilisation semblable à celle-ci pourra être déployée au camping municipal Les Fauvettes, afin de réduire la consommation d'eau potable sur ce site.

IV. Les projets de désimperméabilisation en cours ou à venir

Les projets passés ou en cours de désimperméabilisation et végétalisation :

- Végétalisation des cours d'écoles publiques Albert Jacquard et la Vigie (en cours)
- Application de la Charte de l'Arbre avec la mise en œuvre d'un programme de plantations de 2 000 arbres sur les parcelles privées de la collectivité (en cours)
- Végétalisation des trottoirs sur demande des citoyennes et citoyens, avec le concours de la commune (en cours)
- Mise en place d'un droit de préemption autour de certains cours d'eau (réalisé)

Les projets en cours ou à venir d'imperméabilisation ou de construction :

- réfection du boulevard Legris avec application de la GIEP et la déconnexion de la Maison des Services du réseau d'eaux pluviales (2025/2026)
- projet d'éco-hameaux construits sur pieux avec possibilité de retours à la nature (2026)
- création d'une cuisine centrale (2026)

La commune de Binic-Étables sur Mer a indiqué clairement sa volonté de ne pas réduire la surface agricole et celle des zones naturelles dans le PLUi de Saint-Brieuc Armor Agglomération (0% d'extension de la Ville par artificialisation, excepté pour le projet d'éco-hameaux).

Les nouveaux engagements de Binic-Étables sur Mer

I. Réduire la consommation d'eau potable de la commune

En 2023, la commune a accueilli une stagiaire de licence professionnelle ayant réalisé un mémoire intitulé « Comment une commune peut-elle se positionner en tant qu'acteur local des économies en eau au sein d'une gestion qui se veut globale et décentralisée ? ». Ce travail a permis d'identifier un programme d'actions ayant reçu le soutien financier de l'Agence de l'eau.

Bâtiments et services publics – La commune s'engage à :

✓ Remplacer les équipements les plus consommateurs : la commune a environ une soixantaine de bâtiments, y compris les sanitaires publics, qui sont connectés au réseau public de l'eau. La consommation de l'ensemble des bâtiments représente près de 90 % de la consommation totale. C'est pourquoi un plan d'action ciblé sur les points d'eau les plus importants en termes de volume et de débit doit être élaboré. Parmi les actions envisagées, l'installation de réducteurs de pression sur l'ensemble des points d'eau des bâtiments de la commune.

✓ Améliorer le suivi des consommations d'eau potable : tous les sites ne sont pas dotés d'un sous-compteur, ce qui rend difficile l'analyse des données de consommation d'eau potable en fonction des équipements. Parmi les actions envisagées, l'installation d'un module communiquant afin de relever à distance les données. Sites prioritaires :

• Poste secours - Sanitaires plage Moulin	534 m ³
• Poste de secours - Sanitaires - La Branche	319 m ³
• Sanitaires publics - Les Godelins	430 m ³
• Sanitaires publics - Avant Port	535 m ³
• Sanitaires publics - La Branche Bd Clémenceau	255 m ³
• Bouche d'arrosage Place de la Cloche	168 m ³
• Bouche arrosage – Avenue Foch	622 m ³

✓ Utiliser de l'eau de pluie dès que possible pour les activités de la commune (arrosage des espaces verts, nettoyage des véhicules, etc). Parmi les actions envisagées, l'installation de 5 cuves de récupération d'eau de pluie à différents endroits du territoire.

✓ Mieux maîtriser la température de l'eau chaude dans les complexes sportifs (pour éviter l'apparition de légionelle, l'eau chaude sanitaire doit être chauffée à une température de 50/55°C). Parmi les actions envisagées, le réglage des appareils (ballons d'eau chaude, chaudière, pompe à chaleur) et l'affichage des températures maximales sur site.

Sensibilisation – La commune s'engage à :

✓ Communiquer auprès des différents publics sur les comportements vertueux en matière de consommation d'eau potable. Parmi les actions envisagées, le lancement d'une campagne de

communication au camping les fauvettes et dans les complexes sportifs, sur la base de la campagne de communication de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

✓ Communiquer sur le coût de l'eau auprès des utilisateurs de salles municipales. Parmi les actions envisagées, la réalisation d'une facture fictive à communiquer aux occupants du Centre culturel l'Estran et à ceux de la Salle des loisirs.

✓ Utiliser les outils de communication de la commune pour sensibiliser les habitantes et habitants au dérèglement du cycle de l'eau, ses causes et solutions individuelles et collectives. Parmi les actions envisagées, des articles dédiés dans le Magazine de la commune, le partage d'informations sur la Gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) lors des permanences du service urbanisme, et un sentier d'interprétation sur le territoire (balade balisée avec panneaux d'informations).

✓ Promouvoir les actions mises en place par la commune sur le sujet. Parmi les actions envisagées, le flocage des véhicules professionnels du service espaces verts afin d'informer que l'arrosage des massifs se fait avec de l'eau de pluie.

II. Réduire la pression sur les réseaux d'eaux pluviales

Plusieurs actions peuvent être envisagées pour réduire les surfaces imperméabilisées et réduire la pression sur les réseaux d'eaux pluviales. Pour se faire, la commune s'engage à :

✓ Entreprendre chaque année des travaux de déconnexion partielle ou totale de bâtiments publics du réseau d'eaux pluviales. Parmi les actions envisagées, la déconnexion partielle de la Maison des services, de l'École Albert Jacquard, et du CLSH Les Diablotins.

✓ Appliquer les principes de la Gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) dans tous les projets d'aménagement de la commune.

✓ Participer au développement d'une nouvelle culture urbaine sur la Gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP). Parmi les actions envisagées, l'inauguration du jardin de pluie avec Eau et Rivières de Bretagne, l'installation de panneau d'information à proximité de ce type d'ouvrage, la visite des cours d'écoles végétalisées entre écoles publiques et écoles privées.

✓ Soutenir la végétalisation des rues par les citoyennes et citoyens. Parmi les actions envisagées, l'octroi de 5 permis de végétaliser par an.

Résultats attendus et moyens techniques/financiers

Résultats attendus : réduction de 10% la consommation d'eau potable pour les services et bâtiments de la commune par rapport à 2024 + la déconnexion partielle ou totale d'au moins 1 bâtiment public par an

Échéances : bilan annuel à chaque printemps.

Moyens humains :

- Les élus référents : Maire, adjointe à l'environnement, adjoint aux travaux
- Les agents référents : services techniques, mission transition écologique, service communication
- Les acteurs tiers impliqués : CAUE, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Véolia, architectes-conseils de l'État si besoin, Eau et Rivières de Bretagne

Moyens financiers :

- Soutien financier à Eau et Rivières de Bretagne dans le cadre du programme « Commune engagée pour l'eau »
- Montants alloués aux budgets annuels (exemple 2025 : 268 000€ pour les cuves de récupération d'eau de pluie, 1 000€ sentier de l'eau, 2 000€ jardin de pluie, 10 000€ aide aux particuliers pour l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie, broyeur de végétaux, ou vélo)

Ensemble, réduisons nos consommations d'eau potable et maîtrisons l'imperméabilisation de notre territoire !